



UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES
ET BIOLOGIQUES

Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 2 mention Biologie Santé Parcours Neuroprothèses sensorielles et motrices - Année Universitaire 2017- 2018

Conformément à l'arrêté ministériel de 17/07/87 modifié par les arrêtés ministériels des 20/10/92, 07/11/94, 20/05/98 et 14/08/03 : les enseignements théoriques, pratiques et dirigés sont obligatoires.

Ne peuvent s'inscrire en M2 que i) les étudiants titulaires du M1 «Neuroprothèses sensorielles et motrices » et ii) les médecins diplômés avec accord du directeur des enseignements du Master. Pour les étudiants en médecine, se référer aux conditions de validation du M1.

L'obtention du Master 2^{ème} année (M2) comporte, la validation des épreuves écrites, orales et pratiques (Semestre 3 et Semestre 4) et d'un stage d'une durée de 6 mois. Ce stage s'effectue à temps complet de manière continue en France ou à l'Étranger. Le stage de 6 mois, avec mémoire et soutenance, validera 25 ECTS.



Il y a deux sessions d'examen par an comprenant :

✓ A la 1^{ère} session :

Les épreuves écrites, orales et les épreuves pratiques obligatoires portant sur les enseignements du 1^{er} semestre (appelé Semestre 3 – S3) en Janvier.

Les épreuves écrites, orales et les épreuves pratiques obligatoires portant sur les enseignements du 2^{ème} semestre (appelé Semestre 4 – S4) en Mars.

✓ A la 2^{ème} session :

En cas d'échec à la 1^{ère} session (semestre S3 ou semestre S4 inférieur à 10/20), les étudiants devront repasser des épreuves (écrite ou orales) **obligatoires et ce uniquement** dans les UEs où leurs notes auront été inférieures à 10/20. Ces sessions seront organisées en mars pour le semestre S3, et en septembre pour le semestre S4. La meilleure des 2 notes obtenues en 1^{ère} et 2^{ème} sessions sera retenue.

Il est porté d'emblée à l'attention des étudiants les notions suivantes :

Lors des épreuves devront être enfermés dans un sac, à distance de la table d'examen.

- *Tout appareil permettant de recevoir, de stocker ou de transmettre des informations.*
- *Les troussees et tout étui susceptible de contenir des documents.*

En cas de non-respect de cette disposition, le nom du contrevenant sera consigné au procès-verbal.

STRUCTURATION DU M 2 :

Semestre 3



UE Surdit  et neuropsychologie de l'enfant - 5 ECTS

UE Implants cochl aires et r tiniens – 5 ECTS

UE Neuroproth se et robotique m dicale – 5 ECTS

UE Exploration et troubles de la parole – 5 ECTS :

UE Acquisition de donn es et traitement pour le biom dical – 5 ECTS

UE Surdit s, vertiges et acouph nes – 5 ECTS :

Semestre 4

UE Anglais– 5 ECTS

UE Stage – 25 ECTS

ADMISSION :

L'admission porte sur l'ensemble des  preuves correspondant   chaque unit  d'enseignement (UE):

Sont d clar s admis au M2, les  tudiants ayant valid  le semestre S3, le semestre S4 et le stage :

- Le semestre S3 est valid  si la moyenne g n rale des notes obtenues aux unit s d'enseignement (6 UE) est sup rieure   10/20.
- Le semestre S4 est valid  si la moyenne g n rale des notes obtenues aux unit s d'enseignement (1 UE) est sup rieure   10/20
- Le stage est valid  si la note obtenue est sup rieure   10/20
- Les semestres S3 et S4 ne se compensent pas entre eux.

REMARQUES :

1°) Les  tudiants qui ont  t  ajourn s   la 1 re session conserveront les notes des UEs acquises ( gales ou sup rieures   10/20). Ils devront subir   la 2 me session un examen oral ou  crit uniquement dans les UEs non acquises (notes inf rieures   10/20). La meilleure des 2 notes obtenues en 1 re et 2 me sessions sera retenue.

2°) Les UEs obtenues par l' tudiant sont d finitivement acquises.

3°) Validation des  preuves pratiques : Sont d clar s admis aux TP d'une UE, les  tudiants ayant obtenu une note sup rieure ou  gale   10/20   l' preuve pratique de travaux pratiques  t/ou au contr le continu de travaux pratiques.

4°) En cas de redoublement, l' tudiant devra repasser les  preuves  crites  t/ou orales des UE non acquises des deux semestres constitutifs de son ann e universitaire. L'admissibilit  aux TP acquise   l'une ou l'autre des 2 sessions reste valable uniquement pour l'ann e universitaire suivante.

STAGE PROFESSIONNEL – 25 ECTS:

La convention de stage doit être signée par toutes les parties avant le début effectif du stage. Par conséquent, aucun stage ne peut commencer avant la signature de la convention de stage par les quatre signataires.

L'examen de validation du stage comprend la notation :

- d'une grille d'appréciations,
- d'un rapport de stage,
- d'une soutenance orale

1) GRILLE D'APPRECIATIONS (/20)

Cette grille d'appréciation est complétée par le maître de stage.

2) RAPPORT DE STAGE (/20)

Ce document présente les méthodes et les résultats expérimentaux obtenus par l'étudiant au cours de son stage. Ce document doit être présenté comme un article scientifique.

3) SOUTENANCE ORALE (/20) :

L'étudiant présente et discute les résultats obtenus pendant son stage. A l'issue de la présentation, l'étudiant répond aux questions des membres du jury.





Modalités de Contrôle des Connaissances du Master 2 mention Biologie Santé parcours Neuroprothèses sensorielles et motrices - Année universitaire 2017/2018

Vu la charte des examens adoptée en CFVU le 24 septembre 2015

CODE APOGEE	LIBELLE	RESPONSABLE	NATURE	CREDITS	UE MUTUALISEE (o/n)	CM	TD	TP	SESSION 1								SESSION 2 (o/n)	SESSION 2										
									CONTRÔLE CONTINU				CONTROLE TERMINAL					CONTRÔLE CONTINU				CONTROLE TERMINAL						
									DUREE	ORAL/ ECRIT/Pratique	Barème	Coefficient	%	%	Barème	Coefficient		DUREE	ORAL/ ECRIT	DUREE	ORAL/ ECRIT	Barème	Coefficient	%	%	Barème	Coefficient	DUREE
Semestre 3																												
PM2BSURD	Surdité et Neuropsychologie de l'enfant	Michel Mondain	UE	5	n	50								100	40	5	2h	écrit	o					100	40	5		oral
PM2BIMPL	Implants cochléaires et rétinéens	Alain Uziel	UE	5	n	30		20		Pratique	10	1,25	25	75	30	3,75	1h	écrit	o					100	40	5		oral
PM2BNEUR	Neuroprothèse et robotique médicale	Christine Azevedo	UE	5	o	30		20		Pratique	20	2,5	50	50	20	2,5	2h	écrit	o					100	40	5		oral
PM2BEXPL	Exploration et troubles de la parole	Renaud Garrel	UE	5	n	40		10		Pratique	10	1,25	25	75	30	3,75	1h30	écrit	o					100	40	5		oral
PM2BACQU	Acquisition de données et traitement pour le biomédical	Gilles Despaux	UE	5	o	18		33		Pratique	30	3,75	75	25	10	1,25	1h	écrit	o					100	40	5		oral
PM2BVERT	Surdités, vertiges et acouphènes	Frédéric Venail	UE	5	n	44		6						100	40	5	1h30	écrit	o					100	40	5		oral
Semestre 4																												
PM2BSANG	Anglais	Ruth Pevsner	UE	5	n			50		Oral/Ecrit	40	5	100						o					100	40	5		oral
PM2BSTAG	Stage	Jean-Luc Puel	UE	25	n					appréciation	20	1	33,33	33,33	20	1		Rapport Oral	o					33,33	20	1		Rapport Oral

